



LE ROBINSON

4 étoiles – 256 emplacements mention Loisirs Grand Confort

187 rue de Robinson 80120 FORT-MAHON-PLAGE - ☎ 03 22 23 40 95 - Fax 03 21 81 54 99 – contact@le-robinson.eu

TARIF LOCATION HEBERGEMENT INSOLITE SAISON 2019

COCO SWEET - 2 chambres - 6,70 m x 2,50 m - 16 m²



Période d'ouverture du **20 avril 2019** au **29 septembre 2019**

Capacité jusqu'à 4 personnes :

2 chambres (1 chambre avec un lit double + 1 chambre avec 2 lits individuels), double vitrage, cuisine, TV, réfrigérateur, micro-onde, terrasse extérieure en bois avec auvent, table pique-nique, barbecue.

Prix TTC - inclus TVA 10%

	Période Très Haute Saison	Période Vacances Printemps et fériés	Période Haute Saison	Période Basse Saison
1 nuit	75,00 €	70,00 €	60,00 €	45,00 €
2 nuits	150,00 €	135,00 €	120,00 €	90,00 €
3 nuits	220,00 €	200,00 €	175,00 €	130,00 €
4 nuits	290,00 €	260,00 €	230,00 €	170,00 €
7 nuits	495,00 €	445,00 €	395,00 €	295,00 €

Période Très Haute Saison :

du 06/07/2019 soir au 01/09/2019 matin.

Période Vacances Printemps et fériés :

du 20/04/2019 soir au 05/05/2019 matin.

du 29/05/2019 soir au 02/06/2019 matin.

du 07/06/2019 soir au 10/06/2019 matin.

Période Haute Saison :

du 05/05/2019 soir au 06/07/2019 matin.

Sauf week-ends de l'Ascension (29/05/2019 soir au 02/06/2019 matin), et de la Pentecôte (07/06/2019 soir au 10/06/2019 matin).

Période Basse Saison :

du 01/09/2019 soir au 29/09/2019 matin.

Forfait nettoyage hébergement insolite fin de séjour : **50 €** (optionnel).

Linge de toilettes (serviettes de bain, gants de toilettes, etc.) et linge de lit **non inclus**.

Caution de 300 € pour la location de l'hébergement insolite, **arrhes de 30 %** lors d'une réservation, solde du séjour à l'arrivée, taxe de séjour incluse.

Location de draps possible (draps jetables) : **7 €** pour le lit double, **5 €** pour le lit simple.

La TVA en vigueur est applicable au moment de l'encaissement. Au 1er janvier 2019, TVA 10 %. Le taux de TVA sera actualisé au fur et à mesure de ses variations officielles.



ILE ROBINSON

Camping 4 étoiles - 256 emplacements mention Loisirs Grand Confort
187 rue Robinson 80120 FORT-MAHON-PLAGE - Baie d'Authie - Somme - Hauts de France - Tél. 03 22 23 40 95 - Fax 03 21 81 54 99
contact@le-robinson.eu - www.le-robinson.eu

SA Authie Tourisme au capital social de 300 000 € - RCS Boulogne-sur-Mer 321 852 832 - N° de TVA intracommunautaire FR 41 321 852 832

*** CONTRAT DE RESERVATION 2019 ***

LOUISIANE COCO SWEET - 2 chambres - maximum 4 personnes - 16 m²

COORDONNEES

NOM :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :
ADRESSE :
.....
COMPLEMENT D'ADRESSE :
.....
CODE POSTAL :
VILLE :
PAYS :
TEL. (FIXE) :
TEL. (PORTABLE) :
E-MAIL :@.....

PERSONNES ACCOMPAGNANTES

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

VEHICULE

MARQUE ET MODELE :
COULEUR :
IMMATRICULATION :

Date arrivée :

Date départ :

Cochez l'option

- 1 nuit
- 2 nuits
- 3 nuits
- 4 nuits
- 1 semaine 7 nuits
- Forfait nettoyage fin de séjour (optionnel)
- Location draps jetables - 7 € lit double - 5 € lit simple (optionnel)
- Location Lit bébé / Chaise bébé - 6 € par séjour (confirmation par mail au préalable)

Cochez l'option * (voir feuillet tarifs)

A	B	C	D
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Total
(prix TTC et taxe de séjour incluse)

x _____ = _____

x _____ = _____

x _____ = _____

x _____ = _____

x _____ = _____

50 € x 1 = _____

7 € x _____ + 5 € x _____ = _____

6 € x _____ = _____

*A : Période Très Haute Saison *B : Période Vacances Printemps et Fériés
*C : Période Haute Saison *D : Période Basse Saison

TOTAL = _____

INFORMATIONS IMPORTANTES

Heure d'arrivée : de **16^h00** à **18^h00** - Heure de départ : au plus tard **11^h00**.
Le secrétariat doit être prévenu de toute arrivée après 18^h00 qui sera facturée 15 €. Heure d'arrivée maximale 21^h00.

ATTENTION : ANIMAUX INTERDITS DANS LE MOBIL-HOME

En cas de problème pour remplir ce formulaire veuillez nous contacter par téléphone au 03 22 23 40 95

PAIEMENT

Arrhes à verser de **30 %** du montant total de votre séjour. Prévoir également un chèque de caution de **300 euros** (libellé à l'ordre de la SA Authie Tourisme - Le Robinson) pour la location du Mobil Home (chèque de caution différent du chèque de location).

Le versement des arrhes est obligatoire. En cas de pré-réservation auprès du secrétariat, et ce afin de confirmer votre réservation de séjour, le contrat de réservation ainsi que les arrhes et la caution doivent être retournés par courrier (suivi ou recommandé) au secrétariat dans un délai maximum de 7 jours à partir de la date d'envoi des documents par le secrétariat.

Paiement à effectuer par chèque bancaire, postal à l'ordre de **SA Authie Tourisme - Le Robinson**.

TOTAL A REGLER POUR LA RESERVATION =

Je, soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente, de l'état descriptif, des conditions de location et déclare les accepter. Je m'engage à régler le solde de mon séjour à l'arrivée pour le nombre de jours réservés dans mon contrat.

Un départ anticipé ne pouvant donner lieu à un remboursement.

(Mode de règlement accepté : Chèque Bancaire, Chèque Postal, CB, Chèques Vacances, Espèces).

LE CLIENT.

Date : Signature : Veuillez porter la mention << lu et approuvé, bon pour accord >> et signer.

CADRE RESERVE A LA DIRECTION DU CAMPING LE ROBINSON

Accepte la réservation / Refuse la réservation

Signature et cachet du responsable de la réservation:



LE ROBINSON

4 étoiles - 256 emplacements mention Loisirs Grand Confort
187 rue de Robinson 80120 FORT-MAHON-PLAGE - Baie d'Authie - Somme - Tél. 03 22 23 40 95 - Fax 03 21 81 54 99
www.le-robinson.eu contact@le-robinson.eu
SA Authie Tourisme au capital social de 300 000 € - RCS Boulogne-sur-Mer 321 852 832 - Code APE 5530Z - N° de TVA intracommunautaire FR 41 321 852 832

Etat descriptif et conditions de location Hébergement Insolite 2019

Arrêté 22 Octobre 2008
NOR : ECEC0824829A

Relatifs à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air.

1. Renseignements généraux

Nom et adresse du camping : Camping Le Robinson 4 étoiles Loisirs 256 emplacements, 187 rue de Robinson, 80120 FORT-MAHON-PLAGE (France).
Tél : 03 22 23 40 95 - Fax : 03 21 81 54 99 – E-mail : contact@le-robinson.eu
SA Authie Tourisme au capital 300 000 € - RCS Boulogne-sur-Mer 321 852 832 - code APE 5530Z - n° de TVA intracommunautaire FR 41 321 852 832
Il s'agit d'un Mobil-Home, situé sur un emplacement au Camping Le Robinson, 187 rue de Robinson, 80120 FORT-MAHON-PLAGE. Le véhicule du locataire peut être garé sur l'emplacement prévu à cet effet, à côté du Mobil-Home.

2. Situation dans la localité

Distance de la mer : 2 km (Fort-Mahon-Plage)
Distance de la plage la plus proche : 2 km (Fort-Mahon-Plage)

Distance de la gare SNCF : 5 km (Ruc)
Distance de la gare routière : 1 km (Fort-Mahon-Plage)

Distance du centre-ville : 1 km
Inconvénients du voisinage : aucunes gênes auditives et aucun inconvénient.

3. Description de la location

Etat d'entretien : Très bon état général.

L'hébergement est raccordé à un branchement électrique de 10 ampères. Il n'y a pas de ligne téléphonique dans le Mobil-Home. L'hébergement est doté de plusieurs fenêtres et baies vitrées en double vitrage dont la plupart peuvent être ouvertes. Dans le Mobil-Home, il y a un coin cuisine, un réfrigérateur Table Top, un micro-onde, des meubles pour ranger vos affaires personnelles ou autre. Sur la parcelle se trouve également une terrasse extérieure en bois avec une table pique-nique et un barbecue.

A l'entrée du camping se trouve un espace vide-ordures (containers avec tri sélectif).
Le locataire peut utiliser les sanitaires qui se trouvent à l'entrée du camping.

Couchages : 2 chambres (1 parent et 1 enfant) 1 lit double dans la chambre des parents de 140 x 190 et 2 lits simples dans la chambre enfants de 70 x 180 chacun, soit au total 4 places. Les couettes et oreillers sont fournis.

4. Modalités et prix de location

Voir l'annexe jointe avec les tarifs de location.

- Emplacement, électricité (10A), eau chaude, gaz et taxe de séjour compris.
- Pensez à apporter votre linge de toilette, ainsi que du linge de maison (draps, etc.).
- Location de draps possible (draps jetables) : 7 € pour le lit double, 5 € pour le lit simple.
- Location lit bébé / chaise bébé : 6 € par jour.
- Période d'ouverture du 20 avril 2019 au 29 septembre 2019.
- Caution de 300 € pour la location de l'hébergement.
- Arrhes de 30 % lors d'une réservation.
- Solde du séjour à l'arrivée.
- Pour plus d'informations : www.le-robinson.eu ou contact@le-robinson.eu ou 03 22 23 40 95.
- Veuillez nous contacter pour connaître les disponibilités ou pour tout autre renseignement (contact@le-robinson.eu ou 03 22 23 40 95).

5. Inventaire du Mobil-Home :

- 1 réfrigérateur Table Top
- 1 micro-onde
- 1 barbecue
- 1 kit vaisselle
- Oreillers et couettes
- 1 cafetière

Règlement « Véhicule »

- Rouler TRES doucement (10 Km/h maxi).
- Seul le véhicule enregistré sur le contrat de location est toléré sur l'emplacement.
- Ne pas stationner sur un emplacement voisin même libre.
- Ne pas hésiter à laisser votre véhicule à l'extérieur si vous rentrez après minuit.
- Les visiteurs devront laisser leur véhicule à l'extérieur du terrain. Vous ne devrez pas leur ouvrir la barrière avec votre carte magnétique.
- Chacun pourra relever les coordonnées de tout véhicule circulant dangereusement et le communiquer à l'accueil ; il en va de la sécurité de tous et des enfants en particulier.
- Les enfants ayant des vélos représentent un réel danger : rappelons à leurs parents leur RESPONSABILITE et l'obligation pour eux d'informer les enfants sur le droit d'utilisation des vélos dans l'enceinte du terrain, à savoir :
 - Utiliser le vélo en roulant doucement à droite et en respectant le code de la route ;
 - Les allées du **ROBINSON** ne doivent pas devenir des pistes de course cyclistes.
- Si pour une raison quelconque, la barrière restait bloquée, laisser le véhicule à l'entrée et avertir le responsable de l'accueil aux heures d'ouverture du bureau.
- Une carte magnétique vous sera remise le jour de l'arrivée, cette carte magnétique pourra vous être retirée en cas de non-respect du règlement. En cas de non restitution (casse ou perte), un montant de 10 € vous sera facturé.

Merci de bien vouloir nous renvoyer le feuillet « contrat de réservation 2019 » avec vos arrhes (chèque à l'ordre de **SA Authie Tourisme – Le Robinson**), à l'adresse suivante : **Camping Le Robinson, 187 rue de Robinson, 80120 FORT-MAHON-PLAGE (France)**.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2019 « LOCATIONS SAISONNIERES »

Réservation d'une location

Renvoyer votre contrat dûment signé, complété, et accompagné du versement correspondant à votre réservation et selon le type de location souhaitée.

Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Aucune réservation ne peut s'effectuer pour un numéro d'emplacement précis.

Aucune réservation ne peut s'effectuer pour un numéro de location précis.

Aucune réservation ne peut être cédée à un tiers.

La réservation est nominative, la personne ayant réservé doit être présente pendant le séjour.

Confirmation d'une réservation

La location d'un hébergement saisonnier ne deviendra effective qu'avec notre confirmation écrite, et le renvoi du contrat signé et approuvé par la direction du camping.

Aucun numéro d'emplacement ou de mobil-home ne sera confirmé par le camping.

Tout dossier incomplet ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une réservation ferme et définitive.

Le versement d'arrhes

Le versement des arrhes est obligatoire. Il sera d'un montant de 30% du total de votre séjour. Il doit être effectué par chèque bancaire, postal, mandat à l'ordre de « SA Authie Tourisme – Le Robinson » ou par carte bancaire.

Pré réservation et réservation

En cas de pré-réservation auprès du secrétariat, et ce afin de confirmer votre réservation de séjour, le contrat de réservation ainsi que les arrhes et la caution doivent être retournés par courrier (suivi ou recommandé) au secrétariat dans un délai **maximum de 7 jours** à partir de la date d'envoi des documents par le secrétariat.

Disponibilité de la location

La location de l'hébergement saisonnier se fait entre 16h00 et 18h00, et le départ avant 11h00. Pour toute arrivée après 18h00, un supplément de 15 € sera facturé. L'heure maximale d'arrivée pour la location saisonnière 21h00. Pour tout départ au-delà de 12h00, la journée entamée sera due.

Retard

Toutes les réservations de location de mobil-home qui ne seront pas occupées à 18h le jour d'arrivée prévu par votre contrat et en l'absence de message justifiant un retard, l'emplacement devient disponible le lendemain à 12h00. Passé ce délai et sans nouvelle écrite du client, la réservation est annulée. Les arrhes et les frais de dossier ne seront en aucun cas remboursés.

Annulation

Location de mobil-home : pour toute annulation parvenue un mois avant la date d'arrivée et sur présentation d'un justificatif (sauf pour les séjours du 06/07/2019 au 01/09/2019 inclus : non remboursables), les arrhes seront remboursés à hauteur de 50%, ou pourront être conservés pour un prochain séjour.

Pour toutes les réservations annulées à moins d'un mois avant la date d'arrivée prévue, le remboursement (à hauteur de 50%) ne pourra intervenir qu'en cas de force majeure (maladie, accident, décès, perte d'emploi...) et sur présentation d'un justificatif.

A votre arrivée

Veillez-vous présenter à l'accueil avec votre confirmation de réservation, accompagnée d'une pièce d'identité (carte d'identité nationale, passeport, carte de sécurité sociale) - article L 313-15 du code monétaire et financier.

Le solde du séjour devra être entièrement réglé à l'arrivée. Aucun délai de paiement ne sera accordé. Une carte d'accès « barrière » ainsi qu'une ou plusieurs cartes « accès piscine » vous seront remises, en cas de non restitution, casse ou perte lors de votre départ, un montant de 10 € par carte vous sera facturé.

A votre arrivée dans la location saisonnière, un fiche d'inventaire avec les prix des différents équipements sera consultable dans l'hébergement.

Toute demande d'attestation de séjour pour les allocations familiales doit être demandée à votre arrivée. Les enfants y figurant doivent impérativement être inscrits dans le contrat de réservation. Aucun document ne sera complété, ni fourni après votre départ.

Cautions

Prévoir un **chèque de caution de 300 €** ou une **carte bancaire pour pré-autorisation de 300 €**. Le montant comprend la caution pour le mobil-home ainsi que la carte d'accès « barrière » au camping.

Cette caution sera encaissée par le camping en cas de détérioration du matériel.

A votre départ

L'heure de votre départ sera fixée lors de votre arrivée au camping. L'heure limite de départ est 11h00. Passé ce délai, toute journée entamée sera due.

Pour les locations, un état des lieux général sera effectué. Les frais éventuels de remise en état, et / ou le matériel manquant ou détérioré vous seront facturés selon les prix indiqués sur l'inventaire ou éventuellement d'un devis de remise en état en fonction des dégâts causés.

Si la location n'est pas laissée en parfait état de propreté, ou, si le départ est effectué en dehors des heures d'ouverture de la réception et sans contrôle de notre part, un forfait nettoyage vous sera facturé 50 €.

Toute caution sera rendue après l'état des lieux, remise des clés, de la carte d'accès barrière, de la carte ou des cartes « accès piscine » et du contrôle du solde de votre séjour.

Pour les départs effectués en dehors des heures d'ouverture de la réception, la caution sera renvoyée par courrier après contrôle du mobil-home. Si l'état du mobil-home n'est pas satisfaisant, la caution vous sera retournée moins les frais de remise en état.

Sécurité assurance

Il appartient aux clients de souscrire une assurance pour leur matériel et leur responsabilité civile. La direction décline toute responsabilité en cas de vol, de perte et de dégradations dues aux intempéries ou accidents qui interviendraient à l'intérieur du camping.

Les animaux

Les animaux en liberté sont interdits sur le camping. Ils sont acceptés, moyennant un supplément (selon conditions ci-dessous) et sur présentation du carnet de vaccinations (arrêté du 22.01.1985), **ils doivent être tatoués** (arrêté du 30.06.1992), non agressifs, tenus obligatoirement en laisse et peser moins de 20 kg.

Ils sont strictement interdits dans les mobil-homes, y compris sur la parcelle du mobil-home.

Les animaux sont autorisés, moyennant un supplément, dans les locations Loggia, Déclik 1 et 2 et The Beach.

Les chiens susceptibles d'être dangereux (catégorie 1 et 2, arrêté du 27.04.1999) sont refusés.

Leurs souillures doivent être effectuées à l'extérieur de l'enceinte du camping. Toute déjection dans l'enceinte du camping devra être ramassée et jetée au niveau de l'espace poubelle.

En aucun cas, ils ne doivent être laissés seuls dans les véhicules, sur l'emplacement ou attachés à un arbre. Tout animal errant sera immédiatement enlevé par la fourrière.

Les barbecues

Les barbecues sont autorisés en dehors de la terrasse couverte du mobil-home.

Les personnes supplémentaires à la journée (sans nuitée)

Elles sont autorisées sous la responsabilité de leurs hôtes après avoir signalé leur identité à la réception et être en règle avec le règlement intérieur du camping.

Le stationnement est autorisé uniquement sur le parking d'accueil à l'entrée du camping.

Toute personne non déclarée à la réception sera immédiatement expulsée ainsi que son hôte sans préavis ni remboursement du séjour.

Circulation bruit

La vitesse est limitée à 10km/h dans l'enceinte du camping. Un seul véhicule est autorisé par emplacement.

Le stationnement est interdit sur les allées et voies d'accès. Il doit être effectué sur la parcelle louée par le campeur et non sur les parcelles voisines pouvant être libres ; celles-ci peuvent être louées à tout moment.

Les barrières sont fermées de 23h00 à 7h00 du matin, heures à laquelle toute circulation est interdite. En cas d'arrivée tardive le stationnement est prévu sur le parking à l'entrée du camping.

Toute utilisation d'appareils sonores ne doit pas nuire au voisinage. Le bruit ne doit pas gêner la quiétude du camping ainsi que des campeurs entre 23h00 et 8h00.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur complet est affiché à l'entrée du camping au niveau du panneau d'affichage prévu à cet effet.

Espaces jeux d'enfants

Les jeunes enfants doivent être sous la surveillance de leurs parents. La direction décline toute responsabilité en cas d'accident.

Litige et médiation

En cas de litige, vous pouvez adresser une réclamation écrite par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception à la réception de l'établissement.

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée ou en cas d'absence de réponse, vous avez la possibilité de saisir un Médiateur de la Consommation dans un délai d'un an à compter de la date de la réclamation par voie électronique : www.medicys.fr ou par courrier à l'adresse suivante : MEDICYS – 73 boulevard de Clichy – 75009 PARIS – France.

Tous les campeurs sont tenus de se conformer aux dispositions du règlement intérieur.

Toutes les personnes séjournant au camping doivent être inscrites sur le présent contrat.

La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis, ni remboursement toutes les personnes qui manqueraient au respect du règlement intérieur, ou qui n'auraient pas déclaré tous les occupants ou donné de fausses informations concernant les occupants de la location.